

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article47>



15...18...22...24

Un

mois de mai décisif

- EDUCATION EN LUTTE !

- Archives 2007-2013



Date de mise en ligne : mercredi 14 mai 2008

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

La suppression de 11200 postes dans l'Education nationale s'inscrit dans une politique globale qui s'attaque à l'ensemble de la Fonction publique. Elle se prolongera sur les 4 années à venir, et d'ici 2012 ce sont non seulement 90 000 postes qui seront supprimés mais ce sont aussi nos statuts qui seront profondément modifiés. Cette politique se nomme RGPP. Elle se décline avec cohérence dans des projets de loi ou divers rapports, récemment publiés, et qui inspireront les prochaines réformes.

Ø La RGPP : c'est quoi ?

La « Révision Générale des Politiques Publiques » a été annoncée le 12 avril 2007 par Sarkozy. Au nom de la résorption du déficit, elle commande directement la politique de suppression massive de postes dans la Fonction publique (plus de 150 000 emplois sur 4 ans) et les projets de casse du statut des fonctionnaires, allant jusqu'à s'attaquer à la garantie de l'emploi et à celle d'indépendance du service public. Pilotée par des cabinets privés, la RGPP vise aussi à externaliser et à privatiser de nombreuses missions de service public.

Ø Le rapport Pochard : c'est quoi ?

En principe, la commission "Pochard" devait réfléchir sur la manière de revaloriser le métier d'enseignants. En réalité, les principales mesures préconisées par le rapport remis le 4 février, visent surtout à éponger les suppressions massives de postes et à casser les statuts :

- „ Annualisation du temps de service et allongement du temps de présence pour les enseignants.
- „ Accentuation de l'autonomie des établissements et de leur mise en concurrence.
- „ Renforcement du rôle du chef d'établissement dans le recrutement et la gestion des personnels.
- „ Salaire et carrière au mérite
- „ Introduction de la bivalence en collège.

Darcos devrait présenter ses propositions définitives, sous la forme d'un livre blanc, à la fin du mois de Mai ou en en Juin, elles iront nécessairement dans le même sens. Mais nous savons que ces mesures ne suffiront pas. Le ministère devra directement s'attaquer à l'offre scolaire, par la suppression d'options, la modification des programmes et la réduction des heures d'enseignement. Une réforme des lycées sera présentée en Juillet.

„ Le projet de loi « mobilité » : c'est quoi ?

Le 9 avril a été adopté en conseil des ministres le projet de texte sur « la mobilité des fonctionnaires et le parcours professionnel » qui sera soumis au parlement le 9 juin. Il a essentiellement pour fonction d'accompagner les plans sociaux de réduction des effectifs et d'accroître la précarité de l'emploi :

- „ Introduction du licenciement de fonctionnaires sous couvert de mise en disponibilité d'office (art. 7).
- „ Possibilité d'un cumul d'emplois à temps incomplet (art.8).
- „ Recours aux agences d'intérim afin de pourvoir les emplois vacants (art.9).

Ø « Le Livre Blanc » : c'est quoi ?

Il s'agit du « Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique » remis le 17 avril à Woerth et Santini par le conseiller d'Etat J-L. Silicani. Ce nouveau rapport doit servir de base à un projet de loi de réforme de la fonction publique, l'an prochain. Il constitue une nouvelle pièce du dispositif de la RGPP.

- „ Suppression des concours internes et de la titularisation d'office
- „ Distinction entre le grade et l'emploi, de manière à favoriser la flexibilité.
- „ Mise en place d'une procédure de licenciement pour les fonctionnaires
- „ Mise en place d'une convention de droit privé pour les contractuels
- „ Rémunération au mérite et aux résultats.

PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL !

Ø Les retraites de nouveau :

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il considère l'allongement de la durée de cotisations de 40 à 41 ans d'ici 2012 comme déjà décidé. Il est par conséquent toujours interdit d'envisager un meilleur partage de l'effort et des richesses. Augmenter la durée de cotisation revient à baisser les pensions et à pénaliser fortement :

- „ Les femmes : seulement 39% ont pu valider 37,5 ans
- „ Les chômeurs, précaires, petits boulots, temps partiels...
- „ Les jeunes qui débutent tard dans la vie active (études, chômage...).
- „ Les métiers pénibles à espérance de vie réduite.

Ø Les salaires toujours :

En 20 ans la perte du pouvoir d'achat des enseignants est évaluée à 20 % (7% depuis janvier 2000). À ce rythme d'ici moins de 20 ans le pouvoir d'achat d'un professeur certifié en fin de carrière sera inférieur à celui d'un salarié payé au Smic !

La revalorisation obtenue pour l'année (0,5%, puis 0,3% en octobre) est tout juste égale à la hausse des prix pour le seul mois de mars : 0,8% ! On est très loin du compte.

Pour une riposte globale

ENSEMBLE, EN GREVE À PARTIR DU 15 MAI !

ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS

Bourse du Travail - Salle Croizat

3, rue du Château d'eau. M° République

17h30. Après la manifestation du 15